



Déclaration CTSD du 12 novembre 2015

Dans le 1^{er} degré, cette année encore, les effectifs restent chargés et les conditions de travail des enseignants ne s'améliorent pas.

De trop nombreuses classes dépassent encore les 30 élèves en maternelle ou plus de 25 élèves en élémentaire. Pourtant, comme le montre l'étude récente d'Olivier Monso, « une réduction du nombre d'élèves par classe bénéficie davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé ».

De plus, les effectifs doivent être allégés dans les écoles qui possèdent une ULIS, et de manière générale, dans les classes scolarisant des élèves en situation de handicap mais aussi dans les écoles rurales et les classes à plusieurs niveaux.

Pour la FSU, tous les élèves scolarisés doivent être comptabilisés dans les effectifs y compris tous les moins de 3 ans.

Les difficultés de remplacement vont à nouveau impacter le fonctionnement de nombreuses écoles. Il faut répondre à la pénurie de moyens de remplacement par la création de postes.

En effet, l'année dernière, dans certaines circonscriptions, des collègues ont récupéré jusqu'à 26h, dans d'autres 0. Cela signifie-t-il que dans ces dernières, il n'y a eu aucun dépassement horaire ? Y a-t-il des circonscriptions où les collègues n'ont pas pu récupérer ces heures ? Les modalités de récupération ont-elles fait l'objet partout d'une même information ? La FSU s'opposera à tout glissement vers une annualisation du temps de travail.

L'Education prioritaire, quant à elle, n'a pas été suffisamment déployée pour répondre aux besoins de toutes nos écoles et pour assurer la réussite de tous les élèves dans notre département.

Les dispositifs « plus de maîtres que de classes », même s'ils ont légèrement augmenté demeurent très insuffisants. Les écoles qui ont depuis 3 ans un maître surnuméraire pourront-elles le conserver si elles le souhaitent ?

La direction d'école, malgré les annonces de simplifications des tâches, souffre toujours de surcharge de travail dans un quotidien qui se complexifie. Les moyens de décharge restent insuffisants, les injonctions et réunions, quant à elles, ne cessent d'augmenter. Le SNUipp-FSU a invité d'ores et déjà directrices et directeurs d'écoles à engager leur propre simplification des tâches administratives. Les formateurs : conseillers pédagogiques, EMF doivent eux aussi faire face à une multiplication de leurs missions sans moyens supplémentaires.

Quant aux moyens concernant la formation, ils demeurent dérisoires tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

Par ailleurs, qu'en est-il de la politique des RASED dans le département ? La FSU n'a cessé de réclamer leur rétablissement et leur développement. Quand ces personnels vont-ils être entendus ?

Concernant les rythmes : va-t-on de nouveau voir nombre de communes procéder à des modifications des horaires du temps scolaire uniquement pour palier des dysfonctionnements du périscolaire ? Cela ressemble à un bricolage d'horaires mais où est l'intérêt de l'élève dans tout cela ?

Si l'on veut vraiment faire réussir tous les élèves: il faut d'abord respecter leur rythme d'apprentissage et leur apporter de l'aide au sein de la classe lorsqu'ils sont en difficulté.

Concernant l'ASH :

- Le nombre d'enseignants référents doit augmenter pour faire face à la scolarisation croissante des élèves en situation de handicap et à leur suivi
- L'annonce de retraits d'emploi dans les établissements spécialisés ne va pas dans le bon sens et va laisser des personnels et des élèves dans des situations difficiles.
- La récente circulaire SEGPA tente de rassurer sur l'avenir des SEGPA en réaffirmant notamment la structure à 4 classes mais, dans le même temps, elle impose, presque de fait, l'inclusion comme solution incontournable et induit le fonctionnement en dispositif. Sur le terrain, cela risque fort d'être source de difficultés accrues et de dégradation des conditions d'enseignement avec le danger d'engendrer du décrochage pour les élèves. La FSU restera très vigilante à ce sujet.

En ce qui concerne les collèges, les documents préparatoires sont complets et nous sont parvenus, comme pour le 1^{er} degré, bien plus tôt qu'habituellement : ceci est appréciable, et nous remercions les services.

Pour autant, nous aurions souhaité pouvoir faire un bilan de rentrée dans les collèges et Segpa bien plus tôt également, avec un CTSD dédié au second degré, afin de ne pas aboutir à un ordre du jour si chargé.

Il est vrai qu'un CTSD 2d degré, même convoqué fin août, aurait été inopérant car tardif, pour se prononcer sur les ajustements de DGH opérés à la fin de l'année scolaire ... Des ajustements qui témoignent selon la FSU de prévisions minorées en 6eme dans 14 collèges, qui ont provoqué MCS et CSD dans un certain nombre de cas. Sans que l'instance locale soit reconvoquée sur les structures, en dépit des textes !

Nous le disons souvent : l'autonomie des établissements ne peut se confondre avec celle du chef d'établissement.

Malheureusement, c'est bien cette conception qui a présidé à l'élaboration de la réforme du collège prévue pour la rentrée 2016, comme nous le dénonçons dès le mois de mars dans cette instance : l'un des objectifs est de donner des marges de gestion des DGH aux chefs d'établissements afin de limiter autant que faire se peut la dépense publique affectée à l'offre d'enseignement.

C'est tout le sens des horaires annexés à l'arrêté du 19 mai 2015 qui consacrent :

- une désorganisation des enseignements au préjudice des élèves : un volume horaire d'enseignements obligatoires diminué de 5,5 heures sur l'ensemble de la scolarité au collège ; un volume horaire modulable à l'intérieur du cycle 4, pour adapter les supports aux moyens disponibles.
- Une décoloration disciplinaire des moyens à grande échelle au moyen de la

suppression d'enseignements, de la suppression d'enseignements facultatifs, y compris dans l'éducation prioritaire où ils contribuent pourtant à maintenir une certaine mixité sociale : 37% des sections bilangues, et 30% des sections euros concernent les REP/REP+. Le financement des EPI et de l'AP au détriment des enseignements disciplinaires participe de cette volonté de flexibiliser les supports, en encourageant la polyvalence par les contenus enseignés : 13,5 d'heures disciplinaires garantis sont ainsi retirés aux élèves de la 6ème à la 3ème.

Cette déréglementation, que l'on appelle « autonomie », s'accompagne cyniquement d'un renvoi au local –assumé- de la gestion de la pénurie sous couvert de « responsabilisation » et de « liberté des équipes », dans le monde merveilleux du travail entre pairs où chacun/chacune pourrait puiser dans une « dotation à disposition » qui comblerait les attentes des unes et des autres. Las, nos collègues réalisent au moment où nous parlons le vrai visage de la réforme, pressés qu'ils sont localement de produire des contenus tels des exécutants, de formuler des demandes de moyens en groupes et en enseignements de compléments. Sommés en réalité de faire allégeance à des textes réglementaires qu'ils refusent dans leur immense majorité, puisqu'on ne prépare pas une rentrée sans connaître la DGH ... Tout ceci afin de valider par avance des choix qui ne pourront être que douloureux en janvier. La FSU les soutient dans leur refus et, vous devez le constater, est sollicitée partout sur le terrain. La colère ne retombe pas, et ne fait que gagner en intensité.

Non moins cyniquement, on annonce une réforme de la carte scolaire qui n'en est pas une, pour faire oublier que la nouvelle organisation des enseignements ne peut qu'encourager le développement des inégalités entre élèves, et entre collèges. En toute cohérence il faut le reconnaître, Madame la Ministre a évoqué la possibilité de donner aux «établissements privés la possibilité de se développer, d'ouvrir davantage de classes».

Parce qu'elle est attachée à ce qu'il n'y ait qu'une seule Ecole, celle de la République, la FSU dénonce une rentrée 2015 faite de choix budgétaires ancrés dans une politique d'austérité dégradant chaque jour la qualité des services publics rendus aux usagers, renforçant les inégalités sociales et territoriales et aggravant la perte du pouvoir d'achat des personnels. Elle mettra tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail, de formation et de rémunérations des enseignants. Elle soutiendra les personnels, à chaque étape, toute au long de l'année scolaire, dans leur lutte contre cette réforme du collège, qui ne peut se faire sans eux.

L'Ecole mérite mieux que l'austérité

L'Ecole mérite qu'on lui consacre les moyens nécessaires.